

Conditions générales de

# l'appel à participation



SANTÉ SUD

Une association du  
GROUPE SOS

10<sup>e</sup> Journée provençale  
de la santé humanitaire

Conférences - Stands - Expositions - Animations

© Alexandra Fazzina - UNHCR

## PARCOURS MIGRATOIRES ET SANTÉ



SANTÉ SUD

Une association du  
GROUPE SOS



Inscription gratuite / information : [www.santesud.org](http://www.santesud.org)

Le vendredi 13 novembre 2015  
Faculté de médecine (Timone), Marseille



Faculté  
de Médecine  
Aix-Marseille Université



Assistance Publique  
Hôpitaux de Marseille



MAIF  
ASSUREUR MILITANT



Région  
PACA



DÉPARTEMENT  
BOUCHES-  
DU-RHÔNE



VILLE DE  
MARSEILLE  
[www.marseille.fr](http://www.marseille.fr)



SANTÉ SUD

Une association du  
GROUPE SOS

## EN UN MOT

L'appel à participation de la Journée provençale de la santé humanitaire vise à recueillir une large sélection de propositions pour un poster scientifique, une animation (exposition photo, musique, danse, théâtre...) ou un stand (PAF 20€) pour cet événement tenu le 13 novembre 2015 à Marseille. **Ce document énumère les conditions d'éligibilité et les spécifications techniques et logistiques.** Toutes les demandes et propositions doivent être envoyées via le formulaire en ligne **avant le 15 septembre 2015**. Toutes les propositions de poster ou animation et les demandes de stands ne pourront pas forcément être retenues : la date de réception de la demande et la pertinence des propositions détermineront les organismes sélectionnés par le Comité scientifique. **Les frais de transport, d'hébergement ou autre seront à la charge des participants.** Merci de lire attentivement l'ensemble de ce document avant de soumettre une proposition.

## GENERALITES

### Entité organisatrice

La Journée provençale de la santé humanitaire est organisée par l'association de solidarité internationale Santé Sud, sise au 200 bd National, 13003 Marseille. Santé Sud est porteuse de la manifestation « Journée provençale de la santé humanitaire » et entièrement responsable de son financement, de sa logistique et de la communication de l'événement.

### Objectifs et cibles

- Sensibiliser le grand public et les médias aux enjeux de la solidarité dans le domaine de la santé ;
- éduquer les acteurs et futurs acteurs de la santé et de la solidarité (étudiants, enseignants, professionnels sanitaires et sociaux, personnels, volontaires et bénévoles associatifs...) ;
- dresser des passerelles entre les institutions de tous types (privées, publiques, associatives...) pour améliorer la concertation et favoriser les partenariats ;
- mieux faire connaître la diversité et la richesse des réseaux actifs dans le domaine de la santé humanitaire en Provence et au-delà.

### Comité scientifique

Chacune des éditions des Journées provençales de la santé humanitaire – dont le thème varie chaque année - est pilotée par un comité scientifique annuel qui évalue la pertinence des contenus proposés et valide la programmation. En 2015, il est composé de :

**Dr Paul Bénos**, Gynécologue, Président de Santé Sud

**Nicole Hanssen**, Directrice de Santé Sud

**Marie-José Moinier**, Technicienne de laboratoire, secrétaire générale de Santé Sud

**Julie Bégin**, Responsable de la communication à Santé Sud

**Pr Jean Delmont**, Professeur émérite en médecine, Président de la Société des pathologies exotiques

**De Guy Farnarier**, Neurophysiologiste, vice-président de Santé Sud

**Dr Bernard Granjon**, Gastro-entérologue, ancien Président de l'association Osiris, Ancien président de Médecins du Monde

**Simon Martin**, Consultant en stratégies de développement

**Philippe Dicquemare**, Responsable programmes à Santé Sud

**Julie Bégin**, Responsable de la communication à Santé Sud

**Sandrine Musso**, Anthropologue, Enseignant-Chercheur (AMU/Centre Norbert Elias)

**Dr Julien Sallé**, Médecin à la PASS de la Conception et intervenant au COMEDE

**Jean-Pierre Cavalié**, Délégué régional PACA, CIMADE

**Charles Autheman**, Responsable du programme Mobilités, Migrations, Medias et Diversité (3MD), Institut Panos Europe

**Agata Chrzaszcz**, Chargée de projets, Organisation Internationale des Migrations (OIM) Marseille

### Dates importantes

- janvier 2014 : constitution du Comité scientifique de la Journée
- Juillet : lancement de l'appel à communication
- **15 septembre 2015 : Date limite pour envoyer sa demande de participation - poster, animation, stand (20 €), etc.**
- 30 septembre : Programmation (réponse aux appels à participation)
- 15 octobre : date limite pour payer la participation aux frais (PAF) de 20€ pour les stands
- 13 novembre 2015 : Tenue de la 10e Journée provençale de la santé humanitaire



### **Tenue de l'événement et format**

La 9<sup>e</sup> édition de la Journée provençale de la santé humanitaire aura lieu le 13 novembre 2015 de 8h30 à 18h30 à la Faculté de médecine de la Timone à Marseille. Elle rassemblera entre 500 et 800 personnes du public. Le Comité scientifique détermine en amont les intervenants oraux s'exprimant lors des 3 tables rondes. D'autres possibilités sont aussi offertes aux organisations qui répondent à l'appel à communication :

- 18 Posters
- 30 stands
- Autres animations (selon les propositions à recevoir : expo photo, musique, théâtre...)

## **CRITERES DE SELECTION ET DESCRIPTION TECHNIQUE**

### **Attribution d'un stand : 20 Euros**

Le stand vise à permettre à une association de présenter ses activités, sensibiliser le public, recruter des bénévoles ou des donateurs, diffuser de l'information, etc. Il est possible pour les organisations à but lucratif de vendre des objets ou de la nourriture afin de financer leurs activités. Cependant, toute vente à but lucratif est proscrite. Une participation aux frais (PAF) de 20€ est demandée afin de s'assurer que les réservations seront bien honorées (et qu'aucun stand réservé ne sera laissé vacant !) La réservation du stand sera faite par le biais de l'appel à communication. Le 15 septembre, après délibération du Comité scientifique, le paiement sera demandé par chèque aux structures ayant réservé leur stand. **Seules celles qui auront envoyé le paiement avant le 15 octobre seront retenues.** Le comité scientifique accordera la priorité aux associations (loi 1901) qui sont directement touchées par la thématique annuelle et dont le siège principal est situé en PACA. **Chaque stand est constitué de 2 tables de 50 X 80 cm (donc 50 X 160 en tout) ainsi que de 2 chaises.** Aucun panneau ou grille d'affichage ne sera fourni pour placer derrière le stand : à chaque association d'amener son panneau et le nécessaire d'accrochage (ficelle, scotch, etc.). Si vous souhaitez disposer d'une table plus longue (notamment pour les librairies abondantes) ou des chaises supplémentaires, vous devez la fournir vous-même et le signaler obligatoirement à Santé Sud, qui se chargera d'en avvertir les services de sécurité de la Faculté de médecine, où se tient l'événement. Il vous appartient d'habiller votre stand (nappe, affiches présentant votre association, documentation) et de l'animer. Votre stand devrait être prêt dès l'heure d'inscription le matin où l'affluence est importante. Il est donc préférable de venir l'installer la veille, entre 17h et 19h. Toute demande de stand devra nous être parvenue **avant le 15 septembre** via le formulaire en ligne ([www.santesud.org](http://www.santesud.org)) et **le paiement reçu avant le 15 octobre.**

### **Participation aux tables-rondes<sup>1</sup> gratuit**

Les communications orales sont sollicitées directement aux personnes concernées par le comité scientifique, et **ne font donc pas l'objet d'un appel à participation.** Notons que les orateurs sont appelés à présenter des « **Témoignages** » **plutôt que des théories** en s'appuyant sur une expérience concrète, des bonnes pratiques à reproduire, etc. Le public cible étant constitué de professionnels de la santé et des services sociaux, d'étudiants mais aussi de divers représentants de la société civile, les prestations se devront d'être suffisamment vulgarisées pour être accessibles à tous.

### **Attribution des posters gratuit**

Les posters servent à présenter une thématique particulière (notamment dans le domaine scientifique) ou une action spécifique, et non pas à présenter l'association (les stands présentent les associations). Le Comité scientifique sélectionnera 18 propositions de posters en fonction de la pertinence du sujet présenté, de la variété (thématiques, disciplines et points de vue) et du profil de carrière de la personne qui la présente. Les posters seront placés dans le hall dans un espace central favorisant le passage lors des pauses. Ils sont totalement gratuits. Cependant, la production (graphisme, impression, etc.) des affiches que vous présenterez est entièrement à la charge des participants. Les panneaux où vous pourrez accrocher votre poster (avec vos propres systèmes d'accroche – ficelle, corde, scotch) **font 160 cm de haut X 113 de large.** Faites un poster lisible, avec quelques titres explicites, beaucoup de visuels avec légendes (photos, graphiques, schémas...) et ne l'inondez pas de textes. Vous pourrez vous tenir à côté de votre poster pour expliquer au public ce que vous y présentez, mais il devrait pouvoir vivre sans vous (donc être compréhensible et attractif !) ... Vous viendrez installer votre poster la veille de l'événement entre 17h et 19h, car ils sont très fréquentés dès l'inscription le matin, et le décrocher le soir venu. Les propositions de posters devront nous être parvenues **avant le 15 septembre 2015** via le formulaire en ligne ([www.santesud.org](http://www.santesud.org)).

### **Proposition d'autres animations**

Expositions photos, chants ou musique, activité d'éducation au développement, théâtre-forum... Toute autre animation sera considérée par le comité scientifique, pour peu qu'elle s'inscrive dans la thématique, en complémentarité des tables-rondes, posters et stands. Les propositions détaillées devront nous être parvenues **avant le 15 septembre** via le formulaire en ligne ([www.santesud.org](http://www.santesud.org)). (Si vous n'êtes pas certain que votre proposition convienne, n'hésitez pas à entrer en contact avec le service de la communication).

### **Prise en charge : aucune**

Cette journée est gratuite pour tous les congressistes, orateurs et détenteurs d'un espace posters. Seule la réservation d'un stand sera facturée 20 Euros. Santé Sud étant une association avec des ressources limitées, aucune prise en charge des transports (avion, train ou autre), de l'hébergement ou des repas ne sera assurée pour les participants. Une lettre certifiant votre participation pourra bien sûr être remise aux personnes qui nécessitent un visa.

La thématique 2015

### **Parcours migratoires et santé**

#### **Trois tables-rondes**

- 1- Départ** - Quels déterminants favorisent l'émigration ?
- 2- Trajet** – Quels périls sanitaires et sécuritaires pendant la migration ?
- 3- Arrivée** – Quelles conditions à l'accueil des nouveaux arrivants ?

#### **Du droit à la santé pour les migrants à la prévention des violences tout au long de leurs parcours migratoires.**

De tout temps les hommes ont éprouvé une attirance pour l'ailleurs. Le phénomène migratoire est donc vieux comme le monde. Mais les problèmes qu'il pose, avec une acuité sans cesse grandissante sont, eux, beaucoup plus récents. À cela plusieurs raisons :

- Une cause numérique d'abord. On recense aujourd'hui dans le monde quelques 232 millions de migrants internationaux.
- Les raisons de leurs départs ensuite, bien souvent sous la contrainte, que celle-ci soit d'ordre politique et liée à de graves violations des droits humains dans les pays d'origine, ou économique et relevant, à des degrés divers, du vaste éventail de la misère, ou bien environnementale au moment où les dérèglements climatiques sont plus que jamais d'actualité. Bien souvent plusieurs de ces causes sont associées rendant aléatoire toute velléité de différenciation.
- La diversité des populations migrantes, depuis les déplacés internes cherchant dans leur propre pays un endroit plus favorable, aux réfugiés franchissant les frontières dans l'espoir d'un avenir meilleur, en n'oubliant pas que les migrations Sud-Sud sont numériquement plus importantes que les migrations Sud-Nord.
- Enfin, la crise économique rendant les migrants de moins en moins désirables dans les pays riches : depuis quelques années, on assiste à une prolifération de murs, de barbelés, de drones, de navires avisos surveillant les rivages, de centres de rétention, rendant les franchissements des frontières de plus en plus difficiles et périlleux. Et comment ne pas évoquer les conditions d'accueil que nous leur réservons, tellement en deçà des espoirs suscités ?

Toutes ces raisons favorisent la violation des droits les plus fondamentaux chez ces populations éminemment vulnérables, à commencer par le droit à la santé et, au-delà, le droit de vivre ou de survivre.

À l'évocation de ce problème, par sa dénomination même, Santé Sud se devait de consacrer pour 2015 sa Journée Provençale de Santé Humanitaire. Certes le sujet est très vaste et déborde largement les strictes limites de la médecine. C'est pourquoi il sera également fait appel à des intervenants venus d'horizons très divers. Ce faisant nous n'aurons pas la prétention de faire le tour de la question, mais bien, à la lumière de quelques aperçus, d'en souligner la tragique actualité appelée, très probablement, à s'accroître dans les années qui viendront.



SANTÉ SUD

Une association du   
GROUPE SOS

### Qui est Santé Sud ?

Santé Sud, la plus importante ONG de santé du Sud-Est de la France, œuvre depuis 1984 au développement international en matière de santé, auprès des personnes les plus vulnérables : enfants handicapés, populations rurales isolées, malades chroniques, orphelins, enfants abandonnés, mères célibataires, femmes enceintes et nouveau-nés, personnes marginalisées... Elle a mis en place des projets de formation des personnels sanitaires et médico-sociaux dans 30 pays, avec comme devise unique : **Agir sans remplacer**. Avec un budget annuel de 3,8 millions d'euros, Santé Sud emploie une soixantaine de personnes, dont la majorité dans les pays en développement, et envoie chaque année plus d'une centaine de missions bénévoles réparties sur 30 corps de métiers. L'an dernier, quelque 5,6 millions de personnes ont profité d'un accès à des soins de meilleure qualité grâce à son action. Association reconnue d'utilité publique (ARUP), elle fait figure de modèle, notamment pour son action originale visant à soutenir les médecins de campagne. Santé Sud a notamment reçu le Prix de la Transparence Associative et le Prix de la coopération internationale du HCCI. Association du Groupe SOS, elle est membre de Coordination Sud. Pour connaître ses programmes : [www.santesud.org](http://www.santesud.org)